



Séance du 06 avril 2023

Nombre de membres en exercice : 27

Date de la convocation : 31 mars 2023

Date d'affichage : 14 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le six avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Étaient présents : Mmes et MM M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints
S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – P. PARISOT – D. RANOUX –
C. LAMBOLEY – V. TRARI MEDJAOUI – S. LAMBERT – T. SCHLUMBERGER –
B. GRANDJEAN – O. HOULLON – A. IPPONICH – M. HEQUET

Pouvoirs : R. KIFFER a donné pouvoir à P. PARISOT – G. SALVI a donné pouvoir à
M.C. FAIVRE – M. FAIVRE a donné pouvoir à B. PY – P.E. PHEULPIN a donné pouvoir à
M. HEQUET

Absents : C. AMAROT HOUSSARD – Y. TESTON – S. TETOT – Q. COUVREUR –
M. BONNET

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2023/04/38

Travaux sylvicoles 2023 et travaux d'infrastructures

Les agents de l'ONF ont exposé les travaux proposés en 2023 lors de la Commission Forêt du 30 mars 2023.

Les membres de la commission proposent de valider l'ensemble des travaux soit :

- Travaux sylvicoles d'investissement pour un montant de 12 230.76 € HT,
- Travaux d'infrastructure pour un montant de 1 460 € HT.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- De valider les travaux sylvicoles et les travaux d'infrastructures 2023,
 - D'autoriser Madame le Maire à signer le devis correspondant.
- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE

